

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 14 JUIN 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Michel EDIAR (Président),
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Valérie BERGER-CAPBERN,
Thierry VERMEERSCH,
Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), présente par vidéoconférence

Membres excusés (2)

Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), pouvoir à Jean-Philippe STEFANINI
Mathieu LEMERCIER (Trésorier), pouvoir à Sandrine TAISSON

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Jean-Philippe STEFANINI

Le Président ouvre la séance à 18h15 et fait un point sur le nombre de licenciés à ce jour. Il s'élève à 8362, en légère progression de 145 unités par rapport au 30 juin 2018. Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du 22/05/2019

Le compte-rendu du BD du 22/05/2019 est adopté à l'unanimité.

2. Activités du Président

28 mai : AG du CNOSF à Paris (75)

5 juin : séance de travail avec le DTN et le SG à Paris (75)

3. CNOSF : Lancement de la Chaine Sport

Le Président informe le bureau du lancement par le CNOSF d'une chaîne du mouvement sportif présente sur la majorité des offres des opérateurs internet français ([cf. communiqué de presse](#)). Chaîne 100% sport, Sport en France est au service de toutes les disciplines, de toutes les fédérations et de leurs clubs. Elle est destinée à tous les publics. Ces programmes sont accessibles sur le site Sportenfrance.com et dans les offres basiques des opérateurs Orange (canal 174), Bouygues (canal 192), Free (canal 190) et sur SFR/Numéricâble dès le 25 juin (canal 129).

Afin de pouvoir s'inscrire dans ce dispositif, le CNOSF a demandé à toutes les fédérations de désigner un référent. Le Président propose au bureau de nommer notre chargée de communication, Sarah EDDAIRA comme référente. Il propose de lui confier également une mission d'élaboration d'un projet de définition de notre politique de communication via ce canal qui serait présenté au comité directeur d'octobre 2019.

Le bureau directeur approuve cette proposition.

Le Président informe le bureau que dans ce cadre il est envisagé que notre chargée de communication soit présente sur le terrain lors de la JEC en septembre 2019. Le Bureau Directeur donne son accord à cette participation.

4. CNOSF : subvention PAIF 2019

Le Président rappelle au bureau que la FFCO a reçu en 2018 une subvention de 2000 € du CNOSF au titre du Programme d'accompagnement international des fédérations. Pour 2019 une demande similaire a été faite et le CNOSF nous a informés le 3 juin dernier qu'il attribue à la FFCO au titre du Programme d'accompagnement international des fédérations 2019 un montant de 1500 €.

Le Bureau Directeur en prend note.



5. Bug Sport Ident lors des dernières manifestations nationales

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de problèmes techniques rencontrés lors du dernier championnat de France longue distance (CFLD) et lors du dernier championnat de France des clubs. Des problèmes similaires avaient été rendus publics par Sport Ident en octobre 2017 sur des boîtiers BSF 6/7 (<https://www.sportident.com/news/280-punching-record-verification-error-in-sportident-stations-bsf-7-8.html>). Lors du CFLD deux coureurs ont poinçonné leur premier poste de façon correcte (bip et flash en retour) mais cette opération n'apparaît pas sur la puce alors qu'elle est considérée comme correcte dans la mémoire du boîtier. Seule la relecture du boîtier a permis d'identifier le passage correct du coureur. Le Secrétaire général propose que la FFCO demande officiellement à Sport Ident de traiter ce problème et informe la commission IT de l'IOF du problème rencontré.

Le Bureau Directeur approuve cette démarche.

6. Coopération avec la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS)

Le DTN présente les discussions qu'il a eues avec cette fédération dans le cadre de la coopération interfédérale souhaitée par le Ministère des Sports. Cette fédération qui compte 92 000 licenciés propose à des personnes âgées de plus de 50 ans 60 activités différentes pour leur permettre de bien vieillir et de préserver leur santé. Elle serait intéressée pour proposer une activité nouvelle autour de la pratique de la course d'orientation. Le DTN propose de mener une première collaboration, la FFCO élaborant à partir des contenus de formation existant un contenu de formation spécifique pour la FFRS et celle-ci nous fournissant des éléments pour construire notre support de formation sport santé.

Le bureau directeur donne son accord pour une telle coopération.

7. Appel d'offres CQP animateur de course d'orientation

Le DTN présente les réponses reçues à l'appel d'offres relatif à l'animation des 4 semaines de formation de la 2^e session du CQP animateur. Elle fait le point sur les aspects tant financiers que qualitatifs des 6 réponses reçues.

Après discussion au sein du bureau, celui retient le principe de faire appel à deux prestataires chacun assurant deux semaines. Un vote à bulletins secrets permet de retenir deux des prestataires. Les formateurs retenus sont Franck Dechavanne et Bruno Marchegay.

8. Conditions générales d'achat

Suite à des difficultés rencontrées avec des prestataires, le Président souhaite la mise en place de conditions générales d'achat. La trésorière adjointe prend note de cette demande et travaillera avec le trésorier pour établir d'ici le comité directeur de septembre un tel document.

9. Contrat d'assurance MAIF

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la réunion qu'il a eue avec la Maif le 23 mai dernier afin de mettre à jour notre contrat d'assurance. Cette réunion a également permis de faire un point sur la sinistralité au cours des trois dernières années. Si celle-ci se maintient dans les mois à venir au même niveau, une légère diminution des primes pourrait être envisagée.

Le Bureau Directeur en prend note.

Fin de réunion à 21h

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

